

MAIRIE D'ESCOUTOUX

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU 20 MARS 2023 A 18H00

Président : Véronique FEDIDE pour le Président Daniel BERTHUCAT, empêché.

Etaient présents : Jean-Pierre MELE, Claire FONQUERNIE, Béatrice DOUROUX, Anne-Marie FILLIATRE, Nathalie BLANC, Franck JAURY, Jean-Luc BONNEMOY.

Etaient excusés :

Etaient absents : Daniel BERTHUCAT, Nathalie BLANC.

Avait donné pouvoir :

Secrétaire de séance : DOUROUX Béatrice.

Ordre du jour :

- **Compte administratif 2022,**
- **Affectation du résultat 2023,**
- **Budget primitif 2024**

DELIBERATIONS ADOPTEES

Délibération n° 20.03.2023-01 : Approbation du compte administratif 2022

Rapporteur Véronique FEDIDE

A l'unanimité.

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni sous la présidence de Madame Béatrice DOUROUX, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mr BERTHUCAT Daniel, Président, après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2022.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses (ou) Déficits	Recettes (ou) Excédents	Dépenses (ou) Déficits	Recettes (ou) Excédents	Dépenses (ou) Déficits	Recettes (ou) Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF POUR LE BUDGET C.C.A.S.						
Résultats reportés		1 982.46				1 982.46
Opérations de l'exercice	6 260.46	8 869.43			6 260.46	8 869.43
TOTAUX	6 260.46	10 851.89			6 260.46	10 851.89
Résultats de clôture		4 591.43				4 591.43
Restes à réaliser	0.00	0.00				
TOTAUX CUMULES	6 260.46	10 851.89			6 260.46	10 851.89
Résultats définitifs		4 591.43				4 591.43

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes,
 les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation
 de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre
 budgétaire aux différents
 comptes.
 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
 4° Arrête les résultats définitifs tels que
 résumés ci dessus.

Délibération n° 20.03.2023-02 : Affectation du résultat 2022- Budget C.C.A.S.

Rapporteur Véronique FEDIDE

A l'unanimité.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Véronique FEDIDE.
 Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour.
 Considérant que tout est conforme.
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,
 Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de :
4 591.43 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

<u>Pour mémoire, prévision budgétaire.</u>	
Virement à la section d'investissement :	
<u>Résultat de l'exercice.</u>	
EXCEDENT	+ 4 591.43 €
DEFICIT	
<u>Affectation du résultat d'exploitation.</u>	
A/ EXCEDENT AU 31.12.2022	
- Exécution du virement à la section d'investissement (1068) :	
- Affectation complémentaire en réserve (1068) :	
- Affectation à l'exercice reporté (002) :	+ 4 591.43 €
B/ DEFICT AU 31.12.2022	
- Déficit à reporter (002) :	

Délibération n° 20.03.2023-03 : Budget Primitif 2023

Rapporteur *Véronique FEDIDE*

A l'unanimité.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 20.03.2023 approuvant le compte de gestion 2022,

VU la délibération de ce jour relative à l'affectation du résultat 2022,

APPROUVE le budget primitif suivant :

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
011	7 300.00	002	4 591.43
65	2 860.43	75	5 569.00
TOTAL	10 160.43	TOTAL	10 160.43

A Escoutoux, le 18 mars 2024

Pour le Président empêché,

V. FEDIDE



Le secrétaire de séance,

Béatrice DOUROUX

